



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection

Question écrite n° 74658

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la circulation de la tilétamine dans les rave-parties. La tilétamine est une molécule réputée dangereuse et est, en principe, utilisée comme anesthésique vétérinaire. Elle provoque une agitation violente et des troubles neurologiques et généraux sévères, ces effets pouvant durer jusqu'à 48 heures. Inquiet de l'apparition de ce nouveau produit dans les rave-parties, il se demande si des mesures vont être prises pour contrôler le phénomène.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74658

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1757